

Conditions générales d'utilisation du site par les associations Traçotines

PREAMBULE

Les présentes conditions générales d'utilisation (ci-après les " Conditions d'Utilisation ") décrivent les termes et conditions dans lesquelles la commune de Tracy-le-Mont fournit un service de création et d'hébergement de blogs sous forme de pages associatives sur Internet (ci-après, le " Service ").

Le contenu des blogs n'est pas de la responsabilité de la commune de Tracy-le-Mont.

DEFINITIONS

Weblog, blog, newpage ou filter : Un weblog (mot-valise anglais, contraction de web et log) est un site web proposant un journal en ligne tenu par une ou plusieurs personnes. Dans son usage francophone comme anglophone, weblog est fréquemment raccourci en blog. (Définition de blog sur www.wikipedia.fr)

Créateur, Auteur, Blogueur, Blogger, Utilisateur : Désigne, dans le cadre du service mis à disposition par la commune de Tracy-le-Mont, toute association ou personne qui utilise l'outil de création et d'administration de weblog disponible sur www.tracy-le-mont.org pour créer son blog.

Billet, note, post : Entrée publiée sur un blog. Synonyme de "note" ou d'actualité, au sens large. Peut se limiter à un simple lien ou à une photo, mais se compose le plus souvent d'un texte court enrichi de liens externes. Le plus souvent, chacun des billets publiés peut être commenté par les visiteurs du blog.

Commentaires : Les commentaires ont pour vocation de rendre un blog interactif. Ainsi, chaque visiteur peut commenter un article / billet du blog qu'il visite.

Visiteur, Lecteur, Internaute : Désigne toute personne qui consulte et / ou intervient en insérant un commentaire dans une page hébergée sur un « over-blog ».

Visiteur Unique : Internaute identifié comme unique visitant un blog pendant une période donnée. Ce visiteur est identifié par une adresse IP unique et/ou un témoin (cookie).

Contenu, Notes, Posts, Articles, Messages : Désigne toute information sous quelque forme que ce soit (données, textes, images, photos, fichiers ...) placées par un auteur sur son blog.

Service : Désigne les prestations d'aide à la création de pages proposées à titre gratuit et accessibles via le site de la commune de Tracy-le-Mont.

Article 1 – PROPRIETE INTELLECTUELLE

La présentation et chacun des éléments, y compris les marques, logos et noms de domaine, apparaissant sur le site www.tracy-le-mont.org sont protégés par les lois en vigueur sur la propriété intellectuelle, et appartiennent à la commune de Tracy-le-Mont ou font l'objet d'une autorisation d'utilisation.

Aucun élément composant le site www.tracy-le-mont.org ne peut être copié, reproduit, modifié, réédité, chargé, dénaturé, transmis ou distribué de quelque manière que ce soit, sous quelque support que ce soit, de façon partielle ou intégrale, sans l'autorisation écrite et préalable de la commune de Tracy-le-Mont à l'exception d'une stricte utilisation pour les besoins de la presse et sous réserve du respect des droits de propriété intellectuelle et de tout autre droit de propriété dont il est fait mention.

Toute représentation totale ou partielle du site par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation expresse de la commune de Tracy-le-Mont, est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants

du Code de la propriété intellectuelle. La commune de Tracy-le-Mont se réserve le droit de poursuivre tout acte de contrefaçon de ses droits de propriété intellectuelle.

Seule la copie à usage privé est autorisée pour votre usage personnel, privé et non-commercial.

La mention suivante doit notamment apparaître sur toute copie autorisée de tout ou partie du contenu du site : " © Commune de Tracy le Mont tous droits réservés ". Toute utilisation autorisée des éléments composant ou figurant dans le site doit se faire sans dénaturation, modification ou altération de quelque manière que ce soit.

Article 2 - OBJET

Soyo est le nom de la plateforme technique (scripts, programmes, méthodes) et ne se limite pas aux seuls sites des « Blogs de la commune de Tracy-le-Mont ».

Le nom du blog créé sur le site www.tracy-le-mont.org pour un Utilisateur sera de la forme : www.tracy-le-mont.org/associations-tracotines/nom-de-l-association.xhtm

La commune de Tracy-le-Mont fournit un service exclusif et gratuit de création de weblog. Les présentes conditions ont pour objet de permettre à l'Utilisateur la mise en ligne, sur les réseaux Internet et sous sa seule responsabilité, d'un weblog lui appartenant, qu'il administre seul, notamment au moyen d'un outil de création et de publication directement disponible en ligne accessible par mot de passe et identifiant.

Tout weblog est sous la responsabilité de son créateur ainsi que toutes les fonctions possibles offertes par la commune de Tracy-le-Mont.

Article 3 – DESCRIPTION GENERALE DU SERVICE

La commune de Tracy-le-Mont propose, dans le cadre de son site Internet, un outil qui permet à toute association autorisée par elle de créer un weblog, et d'y accéder librement.

L'utilisateur du présent site reconnaît disposer de la compétence des moyens nécessaires pour accéder à ce site, l'utiliser et avoir vérifié que la configuration informatique utilisée ne contient aucun virus et qu'elle est en parfait état de fonctionnement.

Chaque Utilisateur aura un mot de passe lui permettant d'accéder à l'outil d'administration de son weblog et pourra le modifier à volonté. L'Utilisateur se porte garant de la confidentialité du mot de passe servant à l'accès au Service et accepte de porter toutes les responsabilités liées aux actes commis avec ce mot de passe.

L'hébergement des weblogs créés via le site de la commune de Tracy-le-Mont est assuré sur un serveur. Chaque blog ne peut dépasser 30 Mo et l'upload est limité à 5 Mo.

Article 4 – ACCES ET ADMINISTRATION D'UN BLOG

Le blog créé par un Utilisateur est accessible via l'adresse créée au préalable. L'Utilisateur se connectera sur son blog et s'identifiera grâce à l'adresse de son identifiant et son mot de passe qu'il lui aura été donné pour modifier ou écrire sur son blog.

L'Utilisateur pourra modifier son blog en entrant dans l'interface de publication en utilisant son identifiant et son mot de passe.

L'Utilisateur s'engage strictement à fournir des informations vraies, exactes, à jour et complètes.

L'utilisateur s'engage à ne pas créer une fausse identité de nature à induire les tiers en erreur.

Dans l'hypothèse où l'Utilisateur fournirait des informations fausses, inexactes, périmées ou incomplètes, la commune de Tracy-le-Mont dès lors que ses services en ont connaissance, est en droit de suspendre ou de résilier le compte de l'Utilisateur sans délai et de lui refuser immédiatement et pour le futur l'accès à tout ou partie du Service.

Tout internaute pourra accéder au weblog d'un utilisateur en se connectant à l'adresse directe du blog.

Article 5 – OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR

L'Utilisateur s'engage, préalablement à la création de son blog, à effectuer les déclarations et obtenir les autorisations nécessaires dans les conditions prévues par la loi.

L'Utilisateur s'engage à ce que le contenu de son blog ainsi que le contenu des propos tenus sur le forum et le chat du site de la commune de Tracy-le-Mont (s'il en est créé) soit en conformité avec les lois et règlements en vigueur. Il est rappelé que seul l'Utilisateur est responsable du contenu qu'il diffuse sur Internet et sur son blog, en aucun cas la commune de Tracy-le-Mont ne sera considérée comme responsable du contenu créé par l'Utilisateur. L'Utilisateur s'engage à ce que le contenu de son blog ne porte pas atteinte aux droits des tiers, et notamment :

Article 5.1 : Pas d'atteinte aux droits des tiers :

- Le contenu des propos de l'Utilisateur ne doit pas porter atteinte ou être contraire à l'ordre public, aux bonnes mœurs ou pouvoir heurter la sensibilité des mineurs ;
- Le contenu des propos de l'Utilisateur ne doit pas porter atteinte de quelque manière que ce soit aux droits à la réputation, à la vie privée de tiers et à l'image ;
- Le contenu des propos de l'Utilisateur ne doit pas être dénigrant, diffamatoire, porter atteinte à l'image, à la réputation d'une marque ou d'une quelconque personne physique ou morale, de quelque manière que ce soit ;
- Le contenu des propos de l'Utilisateur ne doit pas présenter de caractère pornographique ou pédophile ;
- Le contenu des propos de l'Utilisateur ne doit pas porter atteinte à la sécurité ou à l'intégrité d'un Etat ou d'un territoire, quel qu'il soit ;
- Le contenu des propos de l'Utilisateur ne doit pas permettre à des tiers de se procurer des logiciels piratés, des numéros de série de logiciels ou tout logiciel pouvant nuire ou porter atteinte, de quelque manière que ce soit, aux droits ou aux biens des tiers ;
- Le contenu des propos de l'Utilisateur ne doit pas porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle de quelque personne que ce soit.

Article 5.2 : Incitations :

- Le contenu des propos de l'Utilisateur ne doit pas inciter à la haine, à la violence, au suicide, au racisme, à l'antisémitisme, à la xénophobie, à l'homophobie, à l'anorexie, faire l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- Le contenu des propos de l'Utilisateur ne doit pas inciter à commettre un crime, un délit ou un acte de terrorisme ;
- Le contenu des propos de l'Utilisateur ne doit pas inciter à la discrimination d'une personne ou d'un groupe de personne en raison de son appartenance à une ethnie, à une religion, à une race, ou du fait de son orientation sexuelle ou de son handicap.

Article 5.3 : Commerce / Publicité

- L'Utilisateur ne doit en aucun cas proposer la vente, le don ou l'échange de biens volés ou issus d'un détournement, d'une escroquerie, d'un abus de confiance ou de toute autre infraction pénale ;
- L'Utilisateur s'engage à ne pas mettre de matériel à caractère publicitaire (en particulier sans s'y limiter : texte, image, lien) sans accord préalable de la commune de Tracy-le-Mont (sous la forme d'un partenariat publicitaire par exemple) sur le blog et accepte que tout matériel indûment placé soit supprimé ou remplacé par la commune de Tracy-le-Mont.

LA PUBLICITE SANS ACCORD DE LA PART DE LA COMMUNE DE TRACY-LE-MONT EST INTERDITE SUR UN BLOG UTILISANT LE SERVICE DE LA COMMUNE DE TRACY-LE-MONT

- L'Utilisateur s'engage à ne pas pratiquer une quelconque forme de commerce sur son Blog, sauf autorisation de la commune de Tracy-le-Mont.

- L'utilisateur autorise la commune de Tracy-le-Mont à référencer son blog de quelque manière que ce soit et par tout moyen de communication, notamment par l'insertion de liens à partir et vers le blog dans les outils d'indexation du site www.tracy-le-mont.org. La commune de Tracy-le-Mont ne peut être considérée comme responsable des dommages liés à ce référencement.

Article 5.4 : Propriété Intellectuelle / Divers :

L'utilisateur garantit que toutes les informations, données, fichiers, films, photographies, logiciels, ou bases de données lui appartiennent ou sont libres de droit.

L'utilisateur s'engage à ne pas utiliser les outils mis à disposition par la commune de Tracy-le-Mont dans un but autre que la publication de blog (en particulier sans s'y limiter à des fins de stockage de données).

Dans les autres hypothèses, pour l'utilisation, la reproduction, la représentation ou la communication au public d'une œuvre de l'esprit appartenant à un tiers et protégée par la loi (et notamment mais non exclusivement logiciels, bases de données, œuvres de l'esprit, marques, dénominations sociales, brevet d'inventions, dessins et modèles), l'utilisateur s'engage à obtenir une autorisation préalable ou une licence d'utilisation des titulaires de ces droits, dans les conditions posées par les lois.

L'utilisateur s'engage à ne pas inclure sur son blog des adresses ou des liens hypertextes renvoyant vers des sites extérieurs qui soient contraires aux lois et règlements en vigueur, et qui portent atteinte aux droits des tiers ou qui soient contraires aux présentes Conditions d'Utilisation.

L'utilisateur ne peut vendre ou mettre à disposition de tiers, à titre onéreux ou gratuit, les services proposés par le site de la commune de Tracy-le-Mont.

L'utilisateur se porte garant de la confidentialité du mot de passe servant à l'accès au Service et accepte de porter toutes les responsabilités liées aux actes commis avec ce mot de passe.

L'utilisateur s'engage dans le cadre de son utilisation du Service à ne pas se livrer à des actes, de quelque nature que ce soit qui seraient contraires à la loi française, qui porteraient atteinte à l'ordre public français, ou aux droits d'un tiers.

Enfin, l'utilisateur devra informer sans délai la commune de Tracy-le-Mont de toute action en justice, et de toute plainte concernant le contenu du blog. Il devra répondre aux demandes d'informations de la commune de Tracy-le-Mont, notamment en ce qui concerne le contenu présumé contraire aux règles de bonne conduite.

Article 6 – OBLIGATIONS DU VISITEUR

Le visiteur s'engage à ne visiter le site de la commune de Tracy-le-Mont ainsi que tous les blogs hébergés sur celui-ci qu'avec un navigateur supportant le JavaScript et acceptant les cookies.

Le visiteur s'engage à n'intenter aucune poursuite contre la commune de Tracy-le-Mont motivée par un fait découlant du non-respect de la contrainte de navigation mentionnée ci-dessus.

Le visiteur du site de la commune de Tracy-le-Mont, ou d'un blog utilisant le service de ce site, reconnaît disposer de la compétence et des moyens nécessaires pour accéder aux différents sites. Le visiteur aura vérifié que la configuration informatique utilisée ne contient aucun virus ou et qu'elle est en parfait état de fonctionnement. La commune de Tracy-le-Mont ne sera en aucun cas responsable du mauvais fonctionnement.

Toute personne ayant été invitée par un utilisateur du site de la commune de Tracy-le-Mont à laisser des commentaires ou à publier en tant qu'auteur devra respecter les lois en vigueur. Il est rappelé que seul le Visiteur est responsable du contenu qu'il diffuse sur Internet, en aucun cas la commune de Tracy-le-Mont ne sera considérée comme responsable du contenu d'un Visiteur.

Le Visiteur s'engage dans l'utilisation du Service à ne pas se livrer à des actes, de quelque nature que ce soit qui seraient contraires à la loi française, qui porteraient atteinte à l'ordre public français ou aux droits d'un tiers.

Article 7 – CAS DE NON RESPECT DES CONDITIONS D'UTILISATION

Les utilisateurs sont invités à avertir la commune de Tracy-le-Mont en cas de violation des présentes Conditions d'Utilisation via <http://www.tracy-le-mont.org/contacts/contacter-le-webmestre.xhtm>. Toute notification abusive donnera lieu à des poursuites.

La commune de Tracy-le-Mont se réserve le droit de suspension pour tout blog ou utilisateur à son entière discrétion sans préavis et sans contestation possible, du fait d'un manquement à ces Conditions d'Utilisations.

Toutefois, l'Utilisateur pourra accéder à l'administration de son blog pour enlever le contenu non conforme aux lois en vigueur ou non conforme aux conditions d'Utilisations, mais le blog suspendu ne sera pas visible par les internautes. Dès que le contenu litigieux sera supprimé ou modifié par l'Utilisateur et que celui-ci aura signalé la modification, les visiteurs auront accès à nouveau au blog en question.

La commune de Tracy-le-Mont pourra refuser ou suspendre le contenu qui est mis à disposition via le Service, au cas où le contenu aurait un caractère manifestement illicite.

Le Contenu diffusé sur des blogs publiés via le Service est sous la seule responsabilité des utilisateurs qui l'écrivent, qu'ils soient créateurs de blog ou qu'ils postent des commentaires.

La commune de Tracy-le-Mont ne saurait être tenue pour responsable d'un problème lié au contenu trouvé sur un blog édité grâce au service disponible sur le site de la commune de Tracy-le-Mont.

A la suppression du blog par son propriétaire ou par la commune de Tracy-le-Mont, les données concernant le créateur du blog et les utilisateurs du blog ayant posté des commentaires ne sont pas définitivement supprimés, elles seront gardées pendant un certain temps selon les lois en vigueur.

Concernant les DEMANDES de retrait ou de suppression de blog, de commentaires ..., la loi numéro 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique précise très clairement que les hébergeurs, pas plus que les fournisseurs d'accès, ne sont des producteurs au sens de la loi sur la responsabilité du directeur de la publication. "Article 6 – I alinéa 6"

L'Utilisateur doit donc initialement saisir le producteur du site, en prenant contact avec ce dernier, concernant un article litigieux ou de toute autre forme litigieuse. Si l'Utilisateur ou un Visiteur estime subir un préjudice sur un blog hébergé par la commune de Tracy-le-Mont, l'Utilisateur ou le Visiteur doit signaler l'abus en utilisant le formulaire adéquat, présent en bas de chaque page de blog hébergé par la commune de Tracy-le-Mont. La plainte sera transmise à l'auteur du blog. Si rien n'est fait, l'Utilisateur ou le Visiteur pourra porter plainte auprès du Procureur de la République, ou auprès de la police ou de la gendarmerie la plus proche.

Néanmoins pour certains contenus présents sur les blogs, La commune de Tracy-le-Mont pourra refuser de suspendre le contenu qui est mis à disposition via le Service.

Dés que la commune de Tracy-le-Mont recevra la demande d'information émanant de la plainte d'un Utilisateur sur un blog litigieux, de la part du Procureur de la République, de la police ou de la gendarmerie ou de toute autre autorité judiciaire, la commune de Tracy-le-Mont traitera dans les plus brefs délais cette demande.

Article 8 – RESPONSABILITE DE LA COMMUNE DE TRACY-LE-MONT

La commune de Tracy-le-Mont ne peut être considérée comme responsable du contenu des sites ou pages personnelles de l'Utilisateur. L'Utilisateur accepte et reconnaît qu'il est seul responsable des informations, textes, images, données, fichiers, programmes contenus dans son blog, son site ou sa page personnelle.

L'Utilisateur accepte de faire son affaire personnelle, et de dégager la commune de Tracy-le-Mont, de toute responsabilité, perte, réclamation, litige, dommage ou dépense, y compris les frais de justice et de défense, revendiqués par un tiers ou par un autre Utilisateur du fait de son site ou sa page personnelle.

Le Service est conçu pour un usage privé et non commercial.

La commune de Tracy-le-Mont est tenue à une obligation de moyens dans le cadre des présentes Conditions d'Utilisation et ne saurait en aucun cas être responsable de toute perte, préjudice ou dommage indirect de quelque nature que ce soit résultant de la gestion, l'utilisation, l'exploitation, d'une interruption ou d'un dysfonctionnement du Service.

La commune de Tracy-le-Mont ne peut être considérée comme responsable du contenu des sites extérieurs, du fonctionnement de l'accès à ces sites. La commune de Tracy-le-Mont n'approuve pas et n'est pas responsable du contenu, des idées, des opinions, des produits ou services vendus sur ces sites extérieurs.

L'Utilisateur reconnaît être seul responsable des liens hypertextes et adresses Internet qu'il inclut sur son site ou sa page personnelle et garantit la commune de Tracy-le-Mont, ses élus et agents contre tout litige ou toute réclamation relatifs à ces liens.

La commune de Tracy-le-Mont ne garantit pas la perte de données et ne peut être considérée comme responsable de la perte ou de l'altération des fichiers ou données que l'Utilisateur transfère sur son site.

L'Utilisateur accepte de transférer ces données et fichiers sous sa seule responsabilité et en connaissance de cause. Il incombe à l'Utilisateur d'effectuer toute mesure de sauvegarde qui lui semblera nécessaire.

La commune de Tracy-le-Mont ne garantit pas une fréquentation minimum du site de l'Utilisateur.

La commune de Tracy-le-Mont ne peut notamment être considérée comme responsable :

- du mauvais fonctionnement, de la discontinuité ou de la mauvaise qualité des services proposés sur le site de l'Utilisateur ;
- de la non conclusion ou de tout litige dans la conclusion ou l'exécution d'un contrat proposé sur le site de l'Utilisateur ;
- des vices cachés, de la conformité, de la légalité ou de la dangerosité des biens et services proposés sur le site de l'Utilisateur ;
- des mensonges, exagérations, vols, violences, réticences dolosives commise par l'Utilisateur

Article 9 – CAS DE FORCE MAJEURE

La commune de Tracy-le-Mont ne pourra être tenue pour responsable, ou considérée comme ayant failli aux présentes conditions, pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est liée à un cas de force majeure telle que définie par la jurisprudence des cours et tribunaux français y compris l'interruption, la suspension, la réduction ou les dérangements de l'électricité ou autres ou toutes interruptions de réseaux de télécommunications.

L'information sera relayée généralement dans la partie forum du site de la commune de Tracy-le-Mont.

Cependant, l'Utilisateur déclare savoir que les fournisseurs des matériaux, logiciels et infrastructures de télécommunications utilisés dans ces domaines, n'offrent en aucun cas une garantie absolue de bon fonctionnement de la solution. En tant qu'Utilisateur de technologies ou infrastructures développée et fournies par des tiers, la commune de Tracy-le-Mont ne saurait s'engager à ce que son service soit totalement ininterrompu et sans retard, surtout lors de « bug » ou de mises à jour du produit.

De plus, la commune de Tracy-le-Mont se réserve la possibilité de modifier le contenu de son site et de la page d'administration des Utilisateurs à sa seule convenance, à tout moment et sans avertissement préalable.

La commune de Tracy-le-Mont se réserve la possibilité de rendre le site ou les services momentanément indisponibles pour des raisons de maintenance ou de procédures d'actualisations.

Article 10 – REFERENCEMENT

Les blogs cibles ne sont pas sous le contrôle de la commune de Tracy-le-Mont et la commune n'est pas responsable du contenu de ces blogs, ni des changements ou mises à jour qui leur sont apportés.

La commune de Tracy-le-Mont n'est pas responsable du webcasting ou de toute autre forme de transmission reçue d'un blog cible.

Article 11 – AUTORISATION DE DIFFUSION

L'Utilisateur en s'inscrivant aux blogs de la commune de Tracy-le-Mont, autorise la commune de Tracy-le-Mont à diffuser le contenu de son weblog.

L'Utilisateur du service autorise la commune de Tracy-le-Mont à communiquer l'adresse de son weblog à tout organisme, site Internet ou média dans le cadre de la promotion générale de leurs services.

Article 12 – INFORMATIONS ET CONFIDENTIALITE

En conformité avec la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers, aux libertés, le traitement automatisé des données nominatives réalisé à partir du site Internet www.ville-larochelle.fr a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, l'Utilisateur peut à tout moment accéder aux informations personnelles le concernant détenues par la commune de Tracy-le-Mont, demander leur modification ou leur suppression. Ainsi, selon les articles 36, 39 et 40 de la loi Informatique et Libertés, l'Utilisateur peut demander que soient rectifiées, complétées, clarifiées, mises à jour ou effacées les informations le concernant qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées ou dont la collecte ou l'utilisation, la communication ou la conservation sont interdites.

A la clôture du compte et à toutes fins de preuve, des données concernant l'Utilisateur peuvent être conservées et archivées confidentiellement par la commune de Tracy-le-Mont, selon les lois en vigueur.

Afin d'améliorer la qualité de son service et de mieux répondre aux attentes de ses utilisateurs, la commune de Tracy-le-Mont pourra être amenée à collecter des données nominatives sur l'Utilisateur, notamment par l'utilisation de marqueurs (cookies).

Article 13 – COOPERATION AVEC LES AUTORITES PUBLIQUES

La commune de Tracy-le-Mont se réserve le droit de coopérer conformément à la loi, avec les autorités qui effectueraient des vérifications relatives à des contenus ou services accessibles via le réseau Internet ou à des activités illégales exercées par un Utilisateur sur son blog, forum ... Le contenu diffusé sur des blogs publiés via le Service est sous la seule responsabilité des utilisateurs qui l'écrivent.

La commune de Tracy-le-Mont ne saurait être tenue pour responsable d'un problème lié au contenu trouvé sur un blog édité grâce au service disponible sur les blogs de la commune de Tracy-le-Mont. La commune de Tracy-le-Mont n'est pas soumise à une obligation générale de surveiller les informations qu'elle stocke, ni de rechercher des faits ou des circonstances révélant des activités illicites.

Cependant, la commune de Tracy-le-Mont pourra être amenée à informer les autorités publiques compétentes des activités ou informations illicites dont elle pourra acquérir connaissance dans l'exercice de son activité.

La commune de Tracy-le-Mont est tenue de détenir et de conserver les données de nature à permettre l'identification de toute personne ayant contribué à la création d'un contenu ou des services dont elle assure le stockage, selon les lois en vigueur.

Article 14 – MODIFICATIONS ET JURIDICTION COMPETENTE

Les conditions générales d'utilisation sont régies par la Loi et la langue française.

L'Utilisateur accepte que tout litige soit réglé devant la justice française

Les présentes Conditions d'Utilisation sont susceptibles d'être modifiées par la commune de Tracy-le-Mont à tout moment, notamment en cas d'évolutions techniques, légales ou jurisprudentielles ou lors de la mise en place de nouveaux services. L'Utilisateur se doit de vérifier régulièrement les présentes Conditions d'utilisations et accepte d'arrêter toute utilisation du service en cas de désapprobation de celles-ci.

L'utilisation du Service implique l'acceptation par l'Utilisateur de l'ensemble des stipulations décrites par les présentes Conditions d'Utilisation et de toutes les modifications que la commune de Tracy-le-Mont pourrait y apporter.

En cas de litiges ou de réclamations émanant de l'Utilisateur, de la commune de Tracy-le-Mont ou d'un tiers, relatifs à l'utilisation du Service, seule la version des présentes Conditions d'Utilisations accessible sur le site www.tracy-le-mont.org aura force obligatoire entre les parties, quelle que soit la date des faits litigieux.

A défaut de solution amiable, tout litige susceptible de s'élever entre les parties à propos de la formation, de l'exécution, de l'interprétation ou de la résiliation-résolution du Contrat sera de la compétence exclusive du Tribunal administratif d'Amiens et ce y compris en cas de référé, de requête ou de pluralité de défendeurs.

Fait à Tracy le Mont le : _____

Le président de l'association _____

Le Maire de Tracy le Mont _____

Nom, prénom : _____

Nom, prénom : _____

Signature :

Signature :